

# REGLEMENT CHALLENGE DE L'AVIRON



## 1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toute personne souhaitant participer devra savoir nager (nous déclinons toute responsabilité pour ceux qui s'inscriraient en ne sachant pas nager).

Les équipages seront composés de **4 personnes** et ne devront pas comporter plus d'un rameur ou d'une rameuse ayant été licencié au Club.

Les bateaux ayant été vainqueur lors de l'édition 2017 du Challenge ne pourront se représenter à plus de 2 personnes dans un même équipage.

Il est possible de faire des bateaux avec 2 mineurs à partir de 15 ans au maximum par bateau et sous la responsabilité d'un adulte de l'équipage.

Les bateaux seront catégorisés comme suit:

COMPOSITION	CATEGORIE
4 femmes	FEMME
4 hommes	HOMME
3 hommes + 1 femme	HOMME
3 femmes + 1 homme	MIXTE
2 hommes + 2 femmes	MIXTE

Chaque équipage devra donner **un nom à son bateau** : les équipages faisant partie d'une même entreprise pourront l'identifier du nom de cette entreprise.

Pour des raisons de responsabilité, les personnes inscrites sur la fiche devront être celles qui disputeront le Challenge : dans le cas contraire, l'équipage sera non classé.

## 2 - ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements, d'une **durée d'1 heure**. Il est possible de planifier **3 entraînements** à condition que le **1<sup>er</sup> entraînement ait lieu avant le 31 août**.

Les réservations des entraînements seront faites à l'inscription et les modifications ne seront acceptées qu'exceptionnellement. Le planning des entraînements sera disponible sur le site internet du Club [www.cercle-aviron-chalon.fr](http://www.cercle-aviron-chalon.fr).

Les entraînements auront lieu du :

**23 au 29 juillet ; du 16 août au 23 août ; 27 août au 2 septembre :**

**Du lundi au vendredi : 17h30 à 18h30 / 18h30 à 19h30 / 19h30 à 20h30**

**Le samedi et dimanche matin : 9h à 10h / 10h à 11h / 11h à 12h**

**Du 3 au 14 septembre, les horaires des entraînements seront :**

**Du lundi au vendredi : 17h à 18h / 18h à 19h / 19h à 20h**

**Le samedi et dimanche matin : 9h à 10h / 10h à 11h / 11h à 12h**

Chaque équipage devra se présenter à l'accueil ( dans le hall de la base nautique ) au **moins 10 mn avant l'heure d'entraînement prévu** : le comité d'organisation se réserve le

droit de refuser l'entraînement aux retardataires. L'entraînement des équipages non présents à l'horaire prévu sera comptabilisé comme fait.

### 3 - EPREUVE EN YOLETTE

Chaque équipage devra courir **2 manches chronométrées**, une le matin et une l'après midi sur un **parcours d'environ 400 m**. Le classement final se fera par la **somme des temps des 2 manches**. Tout changement de catégorie non signalé la veille du Challenge, verra l'équipage concerné non classé.

### 4 - ANNULATION

En cas de crue, de conditions climatiques ne permettant pas d'assurer la sécurité, ou de raisons indépendantes de sa volonté, le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler le Challenge : les entraînements ayant déjà eu lieu, les frais d'engagements seront dus et aucun remboursement ne pourra être demandé.

### 5 - RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

### 6 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en retournant le bulletin d'inscription :

- ☞ soit par mail [secretariat.cercle.aviron@gmail.com](mailto:secretariat.cercle.aviron@gmail.com).
- ☞ soit par courrier,
- ☞ soit aux heures de permanence du Club

Base Nautique Adrien Hardy, Rue d'Amsterdam, 71100 Chalon s/S

La date de clôture des inscriptions est le 09 septembre 2018.

Le secrétariat est ouvert **tous les samedis de 14h à 17h jusqu'au 1 Juillet**.

Une **permanence** est également assurée pour le challenge :

#### De 18h00 à 19h00

- ☞ Du lundi 23 au vendredi 27 juillet de 18h à 19h
- ☞ Du lundi 16 au jeudi 23 août de 18h à 19h
- ☞ Du lundi 27 au vendredi 31 août de 18h à 19h

#### De 17h00 à 19h00

- ☞ Du lundi 03 au vendredi 14 septembre 2018

### 7 - TARIFS ET REGLEMENT

Le tarif est de **30 € par personne** (entraînements et repas de midi compris).

Le règlement des frais d'engagements se fera à l'inscription ou au plus tard le 28 septembre pour les règlements sur facture. Le bateau sera réglé dans sa totalité en une seule fois.

### 8 - ANIMATIONS

- ☞ Un **concours de déguisement** aura lieu durant la journée.

Un bonus sera attribué aux bateaux dont les rameurs font la course déguisés.

Pour plus de renseignements, voir la **plaquette déguisement jointe**.

- ☞ Un **concours d'ergomètre**, ouvert à tous, est également prévu.

Le but est de réaliser 300 m le plus rapidement possible. Les inscriptions sont gratuites et se font sur place. Les meilleurs de chaque catégorie seront récompensés.

🚣 Un **bateau découverte de 8 places** sera mis à disposition de toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir l'aviron (sous condition météo).

🚣 Une **buvette et de la restauration rapide** seront également à votre disposition.

## 9 - PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA JOURNEE

Tous les rameurs devront être présents à la Base Nautique au minimum 1 h avant l'horaire de leur course.

9h - 12h :	1 <sup>ère</sup> manche des courses mixtes, hommes et femmes
12h - 14h :	Repas servi par les bénévoles du Club Concours de déguisements
14h - 17h :	2 <sup>ème</sup> manche des courses mixtes, hommes et femmes
17h - 18h :	Remise des récompenses
18h :	Apéritif offert par le Club

Les **horaires des courses** seront disponibles sur le site internet du Club [www.cercle-aviron-chalon.fr](http://www.cercle-aviron-chalon.fr) à partir du jeudi 13 septembre 2018.

## 10 - OFFRE AUX PARTICIPANTS

Pour les personnes n'ayant jamais été licenciées au Club, une réduction de 30 € est offerte sur la cotisation annuelle 2018/2019 pour une inscription à la section Loisirs ou Jeunes.

Pour plus de renseignements, se renseigner au secrétariat du Club.



**BON DE REDUCTION DE 30 €**  
**SUR LA COTISATION ANNUELLE 2018/2019**  
( à remettre au secrétariat avec un dossier d'inscription )

NOM DU BATEAU : \_\_\_\_\_

NUMERO DU BATEAU : \_\_\_\_\_

NOM DU RAMEUR : \_\_\_\_\_

PRENOM DU RAMEUR : \_\_\_\_\_